

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité-Matin

FÊTE DU TRAVAIL 2025 : OUATTARA REND HOMMAGE AUX TRAVAILLEURS

A l'occasion de la fête du Travail, le Président de la République, Alassane Ouattara, a adressé, hier, un message empreint de reconnaissance et d'encouragement à tous les travailleurs de Côte d'Ivoire. Dans une déclaration publiée sur la page Facebook de la Présidence de la République, il a salué l'engagement quotidien et les efforts constants de la force laborieuse ivoirienne, pilier du développement économique et social du pays. « En cette journée de célébration de la fête du Travail, je rends hommage à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs de Côte d'Ivoire dont l'engagement quotidien et les efforts constants contribuent au développement économique et social de notre beau pays. Bonne fête du Travail à toutes et à tous ! », a déclaré le Président Ouattara.

Economie 

Fraternité-Matin

FÊTE DU TRAVAIL 2025 : L'ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE A CONSENTI 3 709,7 MILLIARDS DE FCFA EN 12 ANS

Un devoir de rappel des immenses efforts déployés par le Président Alassane Ouattara, depuis sa prise du pouvoir d'État en 2011, pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs de Côte d'Ivoire. C'est l'exercice auquel s'est livré le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, à la tribune de la cérémonie commémorative de la fête du Travail, le 1er mai, dans les jardins de la Primature, au Plateau. Une tâche aisée pour le Chef du gouvernement au regard du colossal engagement financier de l'ordre de 3 709,7 milliards de FCFA consenti par les dirigeants de 2013 à ce jour pour garantir un mieux-être aux fonctionnaires, agents de l'État et travailleurs du privé. Beugré Mambé a, devant les représentants des centrales syndicales nationales, tenu à mettre en lumière les mesures prises en faveur des travailleurs dès 2011.

L'inter

EN VUE DE LA CRÉATION DU PARLEMENT DE L'UEMOA : LE BUREAU DU COMITÉ INTERPARLEMENTAIRE SOLLICITE BICTOGO

Le Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (CIP/UEMOA) prépare activement la transition dudit comité en Parlement. Pour ce faire, il veut compter sur le soutien des présidents des Parlements des États membres. C'est dans ce contexte que le mercredi 30 avril 2025, le bureau exécutif du CIP/UEMOA a rencontré le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Adama Bictogo, dans les bureaux de ce dernier, à Abidjan-Plateau. Au terme de la rencontre, le député Ahmed Fononna Coulibaly, président intérimaire, a expliqué le sens de la démarche du bureau exécutif du CIP/Uemoa. Selon le compte-rendu de presse transmis à L'inter, Ahmed Fononna Coulibaly a prié le président de la Chambre basse du Parlement ivoirien de s'impliquer dans la transition du comité interparlementaire en Parlement de l'UEMOA.



BONNE GOUVERNANCE ET LEADERSHIP ANTI-CORRUPTION : L'ACADÉMIE ACCUEILLE SES PREMIERS AUDITEURS

La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro a abrité le samedi 26 avril 2025, la cérémonie de lancement officiel des formations de l'Académie de la bonne gouvernance et de leadership anti-corruption (ABG-LAC). La première cohorte des auditeurs est composée de 100 agents de la Fonction publique. Oumar Doh Diamouténé, secrétaire général de la Haute autorité de la bonne gouvernance (HABG), représentant le président Zoro Bi Ballo Epiphane, a fait savoir que l'Académie se veut un véritable hub africain, un pôle d'excellence dédié à la formation, au renforcement des capacités et à la recherche pour une gouvernance intègre et transparente. Se tournant vers les auditeurs, il a rappelé que leur sélection s'est faite sur des bases rigoureuses et objectives. Et il croit en leur capacité à porter haut les valeurs d'intégrité et d'exemplarité.



SÉNAT/ ZONES INDUSTRIELLES, DROIT UNIQUE DE SORTIE ETC. : SOULEYMANE DIARRASSOUBA FAIT ADOPTER D'IMPORTANTES PROJETS DE LOI

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane Diarrassouba, a fait adopter, à l'unanimité, ce mardi 29 avril, par la Commission des affaires économiques et financières (Caef) du Sénat, deux projets de loi. Le premier texte portant projet de loi sur les zones industrielles et les terrains d'activité industrielle apporte une innovation majeure en introduisant dans le dispositif administratif le bail emphytéotique à caractère industriel. Le second texte porte sur la ratification de certaines modifications que nous avons apportées à l'Ordonnance portant sur le code des investissements pour revisiter le code des investissements, à savoir y exclure certains secteurs d'activité qui sont aujourd'hui des activités déjà à maturité.



EXPORTATION DE L'ANACARDE : LE SÉNAT ADOPTE UNE ORDONNANCE SUR LE DROIT UNIQUE DE SORTIE

Le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a été reçu, dans l'après-midi du 29 avril, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, par les sénateurs membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef). Il s'agissait, pour l'émissaire du gouvernement, de présenter le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2024-993 du 20 novembre 2024 relative au Droit unique de sortie (Dus) sur les exportations d'anacarde. « On vient de faire adopter une ordonnance visant à clarifier les positions tarifaires concernant l'anacarde », s'est réjoui le ministre Adama Coulibaly, au terme du vote des sénateurs. Bien avant, il a rappelé que le Dus sur l'anacarde a été institué par l'annexe fiscale à la loi de finances pour la gestion 1997, en son article 22. Et qu'aux termes de cette disposition, le Dus au taux de 150 Fcfa/Kg est dû sur le produit relevant de la position tarifaire de la noix brute de cajou.



DÉVELOPPEMENT DU SUD-COMOÉ : AKA AOUÉLÉ ET UN GÉANT ALLEMAND S'ACCORDENT POUR LA RÉALISATION D'UN GRAND PROJET

Le président du Conseil régional du Sud-Comoé et du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), Dr Eugène Aka Aouélé, a reçu en audience, au siège de la Chambre consultative, au Plateau, le mardi 29 avril 2025, une importante délégation d'hommes d'affaires allemands, conduite par Abdallah Azize Diabaté, ambassadeur de Côte d'Ivoire près la République fédérale d'Allemagne. Une visite de travail qui a été marquée par la volonté exprimée d'Aka Aouélé et ses hôtes de consolider les bases de la construction, à Grand-Bassam, d'un Centre commercial et d'attraction. Cette décision a été prise après un premier déplacement exploratoire effectué par le groupe Mall Invest, en mars 2024 en Côte d'Ivoire. Grand-Bassam, cité balnéaire classée au patrimoine mondial de l'Unesco, abritera « un site idéal pour faire naître un pôle commercial et ludique de référence en Afrique de l'Ouest ».

Le prix de l'essence sans plomb, fixé à 855 FCFA le litre, ainsi que celui du gasoil à 700 FCFA le litre, demeureront inchangés du 1er au 31 mai 2025 en Côte d'Ivoire, selon un communiqué émanant du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie transmis à l'AIP. Il en va de même pour le prix du pétrole lampant – un hydrocarbure couramment utilisé en milieu rural – qui reste stable à 730 FCFA le litre. S'agissant du gaz butane, les tarifs demeurent également inchangés.

**DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE MINE EN CÔTE D'IVOIRE : SANGAFOWA-COULIBALY
ANNONCE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE D'AFFINAGE D'OR**

Bonne nouvelle pour l'Etat de Côte d'Ivoire et les artisans miniers. Le mercredi 30 avril 2025, à Abidjan, à la faveur de la clôture de l'atelier portant sur le thème "Quelle contribution de la petite mine au développement du secteur minier en Côte d'Ivoire ?", le ministre des Mines, du pétrole et de l'énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a annoncé la construction d'une usine d'affinage d'or. « D'ici la fin de l'année, nous allons lancer un projet de création d'une société d'affinage d'or. C'est un projet à fort potentiel économique qui va permettre de renforcer le comptoir national de l'or, de capter davantage de ressources », a-t-il précisé. Il a indiqué qu'avec cette usine d'affinage d'or, l'objectif est de parvenir à la certification, qui est l'émanation de la qualité des normes sociales et environnementales.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE : LES ACTEURS DE LA PETITE
MINE FORMULENT DES RECOMMANDATIONS**

L'atelier de réflexion sur le thème : « Quelle contribution de la petite mine au développement du secteur minier en Côte d'Ivoire ? », organisé par la direction générale des Mines et de la Géologie s'est achevé, le mercredi 30 avril 2025 à l'hôtel Onomo, route de l'aéroport à Abidjan-Port-Bouët. Au terme des trois jours de travaux, le ministre des Mines, de l'Énergie et du Pétrole, Mamadou Sangafowa a procédé à la clôture de l'atelier. A l'occasion, il s'est félicité des restitutions des conclusions des travaux, non sans émettre quelques réserves sur des points d'ombres. « Cet atelier a été très enrichissant pour les acteurs. Il augure d'un avenir radieux non seulement pour les acteurs mais aussi pour l'ensemble de l'industrie minière », a-t-il confié.

Société 

**CMU/ SANS ÊTRE À JOUR DE LEURS COTISATIONS : LE GOUVERNEMENT ANNONCE
LA GRATUITÉ DES SOINS POUR LES POPULATIONS DU SECTEUR INFORMEL**

Bonne nouvelle pour les populations de Côte d'Ivoire. Notamment celles du secteur informel. Elles bénéficieront désormais, à compter du 1er mai au 31 août 2025, de la gratuité de soins et de médicaments. Ce, dans les centres de santé ruraux (CSR), sans cotiser dans cette période. L'annonce a été faite hier par le Premier Ministre Beugré Mambé lors de la cérémonie commémorative du 1er mai à la Primature au Plateau, en présence des membres du gouvernement, des présidents d'institution et des centrales syndicales. Cette mesure qui est entrée en vigueur hier, va durer quatre mois. Il a précisé que ce sont environ 13 millions de personnes, notamment des primo-assurés, qui sont ainsi concernées par cette mesure. Dans les CSU, les FSU, les hôpitaux généraux (HG), les CHR et dans les CHU, les assurés bénéficieront d'une prise en charge de 70% des soins, à l'exception des CSR où les consultations, les actes infirmiers et les médicaments seront pris en charge à 100% par l'Etat de Côte d'Ivoire.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU TRAVAIL : DES DÉLÉGUÉS DU SECTEUR PRIVÉ

La célébration du 1er mai, marquant la fête du Travail, a tenu toutes ses promesses, le jeudi 1er mai 2025, à la zone industrielle de Yopougon, où les syndiqués de la Centrale syndicale honnête du Collectif des secrétaires généraux et délégués du personnel du secteur privé de Côte d'Ivoire (Csh-Cosegedep- CI) se sont réunis. Cette célébration était placée sous le haut parrainage du ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, et en l'honneur du Président de la République, Alassane Ouattara. Ce fut l'occasion pour Koudou Gnahoua Ambroise, secrétaire général national de la Csh-Cosegedep-CI, d'exprimer sa gratitude envers le Chef de l'Etat pour ses actions en faveur des travailleurs du privé, tout en rappelant des doléances essentielles.

GRANDE CHANCELLERIE : UN ATELIER ORGANISÉ POUR DONNER VIE AUX ORDRES MINISTÉRIELS

Depuis 1962, la Côte d'Ivoire s'est dotée de seize Ordres ministériels et de douze médailles spécifiques qui sont des distinctions sectorielles destinées à compléter les Ordres nationaux. En dépit de leur noble vocation, ils connaissent aujourd'hui un réel essoufflement. Face à cette situation, la Grande Chancellerie a organisé, le 30 avril, à son siège, à Cocody, une journée de formation des administrateurs de ces distinctions. Pour Souleymane Méité, secrétaire général de la Grande Chancellerie, cette rencontre a été longtemps souhaitée par Ally Coulibaly, le président de l'institution et les animateurs. Trois modules seront au programme : Gestion, cogestion et cérémonial de distinction. L'approche interactive a été retenue pour identifier les difficultés rencontrées sur le terrain par les administrateurs et mieux cerner ces sujets. Il a également fait savoir que la formation contribuera à réaffirmer l'importance stratégique de ces distinctions dans la politique nationale de promotion du mérite.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES PENTECÔTISTES ET ÉVANGÉLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE / CLAUDE SAHY : « PARDONNEZ, PRIEZ POUR LE PAYS... »

« Pardonnez, priez pour le pays. Car Dieu donne à chacun ce qui lui revient en son temps. Vous ne devez pas permettre que des esprits viennent détruire ce dont nous avons de plus cher, à savoir la cohésion et la paix. Faites-en sorte que ce moment soit décisif pour la Côte d'Ivoire et que Dieu vous aide à nous aider », a indiqué Claude Sahy Soumahoro, chef de cabinet du Président de la République. C'était le mardi 29 avril 2025, au Sofitel Abidjan hôtel Ivoire, à Cocody, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président de la Conférence des évêques pentecôtistes et évangéliques de Côte d'Ivoire (Cepe-CI). Le collaborateur du Chef de l'Etat a invoqué le Seigneur afin qu'il éclaire l'archevêque Kodja Guy Vincent, appelé à de nouvelles fonctions.

RÉGION DES GRANDS PONTS : QUAND LE MINISTRE ADJÉ SILAS FAIT DE LA PAIX SON CHEVAL DE BATAILLE

La paix est préalable à tout développement. Conscient de cela, le ministre délégué des Sports et du Cadre de Vie, Adjé Silas Metch, en a fait son cheval de bataille dans la région des Grands Ponts, réputée être l'épicentre des violences politiques. Cadre de la région, il a pris son bâton de pèlerin pour sillonner toutes les localités des Grands Ponts pour parler de paix et de cohésion. Depuis plus d'un an, Adjé Silas Metch a fait de la proximité avec ses parents une priorité. Dans sa quête de promouvoir la paix et le vivre ensemble, le Guépard du Leboutou est allé dans les hameaux les plus reculés. « Je vous demande de continuer à prier pour la paix dans notre pays », ne cesse-t-il de répéter partout où il passe.

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN/ CHU DE TREICHVILLE : LE SERVICE DE RADIOLOGIE REÇOIT UN NOUVEAU PLATEAU TECHNIQUE

Dans le but d'accroître sa lutte contre le cancer du sein, la Côte d'Ivoire continue d'équiper ses différents Centres de santé. Le dernier en date à être équipé, c'est le service radiologie du Centre hospitalier universitaire (Chu) de Treichville, qui a reçu, le mercredi 30 avril 2025, un nouvel appareil de mammographie. Au cours de la cérémonie officielle de remise, Dr Ehui Louis Bernard, conseiller technique du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle (Cmu), Pierre N'Gou Dimba, a salué le partenariat entre les Laboratoires Roches et l'Etat de Côte d'Ivoire, qui a débouché sur ce don. A l'écouter, ce plateau technique servira de matériel de dépistage et de diagnostic du cancer du sein, au bénéfice des populations. Pour sa part, le représentant de cette structure, Dr Stéphane Denoman, a salué cette collaboration qui a vu la mise en œuvre de ce don d'une valeur de 65 millions de FCFA.

PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTÉS DE LA ROUTE : LE BUREAU DU CHU DE YOPOUGON RÉOUVERT

Après une longue absence, le Fonds de Garantie Automobile (FGA) vient de procéder à la réouverture de son bureau de liaison du CHU de Yopougon. Ce centre hospitalier a enregistré au cours de l'année 2024, près de 2 200 traumatisés, parmi lesquels figurent 1 800 AVP. La structure placée sous la tutelle du ministère des Finances et du Budget a officiellement acté son retour au sein de l'établissement. La réouverture du bureau du FGA dirigée s'inscrit dans la continuité de sa politique de proximité engagée depuis 2014 en vue de rapprocher ses services et répondre efficacement et rapidement aux besoins des populations. Elle vient matérialiser également l'implémentation de la politique sociale du gouvernement, à travers la prise en charge systématique des frais médicaux de toutes les victimes d'accidents corporels de la voie publique évacuées aux urgences des hôpitaux publics.

PROTECTION SOCIALE : PLUS DE 2 MILLIONS DE TRAVAILLEURS DÉCLARÉS À LA CNPS

Environ 1,2 million de travailleurs du secteur privé et près d'un million de travailleurs indépendants sont déclarés à la CNPS. Ces chiffres émanent du directeur général adjoint de l'Institution de Prévoyance Sociale - Caisse nationale de Prévoyance sociale (IPS-CNPS), Idriss Traoré. Il était l'invité, le mardi 29 avril, de "Tout savoir sur", la tribune d'échange du CICG. De plus, à ce jour, la CNPS compte 23 agences qui couvrent l'étendue du territoire national et près de 49 000 entreprises déclarées, 11 567 femmes salariées bénéficiaires de l'assurance maternité, etc. Pour la branche des salariés du privé, les quatre prestations sont les indemnités journalières de maternité, les allocations familiales, la retraite, et la branche des accidents du travail et des maladies professionnelles. (Source : CICG)

OISSU/ SAISON SPORTIVE UNIVERSITAIRE 2024-2025 : ADJÉ METCH SILAS INVITE À LA PROMOTION DU SPORT EN MILIEU ESTUDIANTIN

Le ministre délégué auprès du Premier Ministre, ministre des Sports et du cadre de vie, chargé des Sports et du cadre de vie, Adjé Metch Silas, a procédé, le mercredi 30 avril 2025, au Forum de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Ufhb) de Cocody, au lancement de la saison sportive universitaire 2024-2025. A cette occasion, le membre du gouvernement a rappelé l'importance de la pratique sportive dans le parcours des étudiants. « L'exercice physique est le terreau fertilisant du bien-être intellectuel, mental et psychologique de l'Homme », a-t-il affirmé. Adjé Silas Metch a exhorté les étudiants à s'engager activement dans des activités saines, en particulier le sport.

PRÉSIDENTE DU GROUPE AFRIQUE II DE LA BANQUE MONDIALE : LA CÔTE D'IVOIRE CÈDE LE FLAMBEAU À DJIBOUTI APRÈS UNE ANNÉE DE LEADERSHIP MARQUANT

La ministre de l'Économie, du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire, Nialé Kaba, a officiellement passé le relais de la présidence du Groupe Afrique II de la Banque mondiale à son homologue djiboutien, Ilyas Moussa Dawaleh, ministre de l'Économie et des Finances. La cérémonie de passation s'est tenue, le mardi 22 avril 2025, dans les locaux de la Banque mondiale, en marge des Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, à Washington, sous la supervision de l'Administrateur Harold Tavares. Composé de 23 pays africains membres des institutions de Bretton Woods, le Groupe Afrique II vise à renforcer la coordination des positions africaines et à intensifier le dialogue stratégique avec la Banque mondiale et le FMI. La Côte d'Ivoire a assuré cette présidence tournante en 2024 avec un engagement fort, porté par Nialé Kaba, salué pour sa vision et sa capacité à fédérer autour des priorités communes. (Source : CIGC)

FÊTE DU TRAVAIL : LE PREMIER MINISTRE ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ APPELLE LES CENTRALES SYNDICALES À S'INSCRIRE DANS LA DYNAMIQUE D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF ET APAISÉ

Le Premier Ministre Robert Beugré Mambé a appelé les différentes centrales syndicales à s'inscrire dans la dynamique d'un dialogue constructif et apaisé, au cours de la célébration de la Fête du Travail, le jeudi 1er mai 2025, à la Primature, à Abidjan-Plateau. "Chers présidents et secrétaires généraux des centrales syndicales, le gouvernement a pleinement conscience que l'amélioration des conditions de travail demeure une quête permanente. C'est pourquoi, le dialogue doit demeurer l'expression du renforcement de la confiance et de la solidarité. Je vous invite donc à vous inscrire dans la dynamique d'un dialogue constructif et apaisé. Nous sommes des frères, nous pouvons nous parler dans la paix et dans la fraternité". Il les a assuré de la volonté du Président de la République de ne ménager aucun effort pour garantir à chaque citoyen et à chaque citoyenne un mieux-être dans un contexte apaisé et empreint de dialogue. (Source : CIGC)

PONCTIONS SUR LES SALAIRES DES ENSEIGNANTS GRÉVISTES, LIBÉRATION DE ASSI GHISLAIN, PRIME AUX ENSEIGNANTS... : LE PREMIER MINISTRE ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ ACCEPTE D'ÊTRE L'AVOCAT DES TRAVAILLEURS

Répondant aux doléances des centrales syndicales relatives, notamment, au rétablissement des ponctions faites sur les salaires des enseignants grévistes, à la libération de leur camarade Assi Ghislain incarcéré, à la prime aux enseignants, et partant à tous les fonctionnaires sans prime, le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a assuré ses interlocuteurs d'être leur avocat auprès du Président de la République, Alassane Ouattara. C'était à l'occasion de la célébration de la Fête du Travail, le jeudi 1er mai 2025 à la Primature, à Abidjan-Plateau. « Chers travailleurs, à travers vos représentants, vous nous avez demandé d'être votre avocat auprès du Chef de l'État. Nous acceptons d'être votre avocat pour les frères et sœurs dont les ponctions ont été faites sur les salaires », a répondu Robert Beugré Mambé, non sans assurer que pour le gréviste incarcéré, tout rentrera dans l'ordre à travers le mécanisme judiciaire. (Source : CIGC)



L'OIPC INITIE UN ATELIER POUR LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU GBOFÉ, UN PATRIMOINE MUSICAL TAGBANA

Le directeur de cabinet adjoint du ministre de la Culture et de la Francophonie, Pr Hien Sié, a présidé le mercredi 30 avril 2025 à Abidjan Plateau, un atelier d'information et de sensibilisation dédié à la sauvegarde et la valorisation du Gbofé, une musique traditionnelle des trompes traversières pratiquée par le peuple Tagbana. Organisé par l'Office ivoirien du patrimoine culturel (OIPC), en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et sous l'égide du ministère de la Culture et de la Francophonie, cet atelier vise à informer les communautés détentrices, notamment les Tagbana, ainsi que les autres parties prenantes, sur les enjeux liés à la sauvegarde et à la valorisation du Gbofé.



LE MINISTÈRE DU TOURISME SATISFAIT DE SA PARTICIPATION AU 2^e FORUM DE L'ONU SUR LE TOURISME GASTRONOMIQUE EN TANZANIE

Le ministère du Tourisme et des Loisirs se dit pleinement satisfait de sa participation au 2^e Forum régional de l'ONU sur le tourisme gastronomique pour l'Afrique, tenu du 23 au 25 avril 2025 à Arusha, en Tanzanie, selon un communiqué transmis à l'AIP. La délégation ivoirienne, conduite par Mme Marie-Thérèse Aka Alessou, conseillère technique en charge des grands projets, était composée de Mme Emma Kouakou, directrice des Activités touristiques, et de Mme Audrey N'Kpéoudje, sous-directrice de la Communication. Elle s'est imprégnée des bonnes pratiques mises en œuvre dans d'autres destinations du continent, sous l'égide de l'agence onusienne de gouvernance du tourisme.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale